7561423789057778 93 A — IMPOT SUR LE REVENU 2023 — A0011969T

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADRESSE 76 AV DES CHAMPS ELYSEES
1/1/2024 PARIS

TEL. +33 0144504650

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS CENTRE
S.A. PARIS 8E
16 RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES
75081 PARIS CEDEX 02

ABOU-HAIDAR JOSEPH ELIAS
3 AV BEAUCOUR
75008 PARIS 08

Rôle	016	Rôle primitif	Mise en recouvrement		
Date de majoration		Date d'édition du présent document	12/05/2025		
Trait.	10	CI CB 01 50	SA 021	SIP/TRES	011
INSP.		Né(e) 1956	Né(e)		
N° fiscal dec. 1 : 0702125128397		N° fiscal dec. 2 :			

Situation du foyer	Cas particulier	Résidence exclusive : Enfants mineurs ou handicapés	Résidence exclusive : Dont enfants handicapés	Résidence alternée : Enfants mineurs ou handicapés	Résidence alternée : Dont enfants handicapés	Enfants majeurs célibataires	Enfants mariés	Personnes recueillies handicapées	NOMBRE DE PARTS
C									1,00

Detail des revenus	Declar. 1	Total
Pensions, retraites, rentes	2909	
Abattement special de 10%	- 442	
Salaires, pensions, rentes nets	2467	2467
Revenu brut global		2467
Abattement personnes agees ou invalides		- 2467
Revenu imposable		0
Impot sur les revenus soumis au bareme (14)		0
Montant net de votre imposition		0

IMPOT NET

Total de l'impot sur le revenu net	0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impot sur le revenu 2023 du (53):		0
Retenue a la source prelevee en 2023 par vos verseurs de revenus :	-	62
Solde d'impot sur les revenus 2023 :	-	62
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE		62

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.
Vous n'etes pas imposable a l'impot sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de reference (25)	0

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Taux personnalise qui sera utilise par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prelevement a la source sur votre revenu net imposable	
Taux pour le foyer	0,00%

SERVICES DES IMPÔTS DES PARTICULIERS
12 MAI 2025
PARIS CENTRE

Outre les revenus indiqués ci-dessus, mes revenus en provenance d'organismes internationaux ou de missions diplomatiques ou consulaires, exonérés en France, s'élèvent à ..... €.

À....., le.....
Signature :

Vos démarches

➪ **Sur impots.gouv.fr :**	Accéder à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
➪ **Par courriel :**	**Utiliser votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
➪ **Par téléphone :**	Le 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h, pour des renseignements généraux. Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées au recto de ce document).
➪ **Sur place :**	Votre centre des finances publiques pour obtenir des renseignements sur le paiement ou le montant de votre impôt (coordonnées au recto de ce document), horaires sur impots.gouv.fr

** (Service gratuit + coût de l'appel)*

Comment vérifier le montant de votre impôt ?

Votre impôt a été calculé à partir des informations portées sur votre déclaration de revenus.
Vous pouvez en vérifier le montant sur impots.gouv.fr.

IMPORTANT : conservez votre avis d'impôt, donnez une photocopie

➪ Si un organisme vous demande votre avis d'impôt, donnez-lui une photocopie.

➪ Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

EXPLICATIONS DES RENVOIS DU RECTO DU PRÉSENT AVIS

Veuillez vous reporter aux explications indiquées au verso de l'avis que vous avez reçu à votre domicile.

Pour les données vous concernant, le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée s'exerce auprès du service dont émane le présent document.